

**REHABILITATION DE LA CASERNE COLBERT
RESIDENCE DE TOURISME DANS L'AILE SUD**

COMPTE-RENDU DE RÉUNION N° 50 DE MAITRISE D'ŒUVRE DU JEUDI 19 JUIN 2014

Atelier le : 20.06.2014	Compte-rendu : Ph.L
Lieu : Caserne COLBERT – Aile Sud – Résidence de Tourisme	Secrétariat : LP
Objet : Phase chantier	Vérification : Ph.L
	Affaire : COLBERT BI

INTERVENANTS	REPRESENTANTS	COURRIELS	P	A	E	AP	C	D
MAITRE D'OUVRAGE (MOU) :								
BOUYGUES IMMOBILIER 9, rue André Pingat 51751 REIMS cedex Tél.03.26.89.86.60 - Fax03.26.89.86.70	Thomas HUMBERT Resp. agence P. 06.98.58.46.66 Philippe MICHEL Dir. Tech. Régional Pascal STREICHER Chef Service Conception Ludovic WAXIN Resp. Techn. Conception P. 06.50.38.18.56 M. LAGOUGE Mme QUEVEDO	t.humbert@bouygues-immobilier.com p.michel@bouygues-immobilier.com <u>p.streicher@bouygues-immobilier.com</u> l.waxin@bouygues-immobilier.com						X
MAITRES D'ŒUVRE (MOE) :								
ATELIER d'architecture PH.CH. DUBOIS 10, rue de Saint-Quentin 75010 PARIS Tél. 01.53.35.05.10 - Fax 01.53.35.05.15	Philippe Ch. DUBOIS Philippe LAUZANNE Chef de projet	duboisetassocies@wanadoo.fr	X					
BET Structure - ARNOULD BE 33, rue de Longueville 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES Tél 03.24.59.46.74 – Fax 03.24.59.46.85	Alain ARNOULD P. 06.11.98.28.15 Clément MOUCHENE	abe@arnould-be.com cmouchene@arnould-be.com						X
BET Fluides - CAP INGELEC 160, rue Victor de Broglie 51430 BEZANNES Tél. 03.26.79.11.99 - Fax 03.26.04.41.41	Mathieu LANGRENE Chef de projets P. 06.29.30.15.98 Clément VAROQUIER P. 06.12.17.05.57	m.langrene@cappingelec.com c.varoquier@cappingelec.com						X
BET Acoustique – ECHOLOGOS 16, rue du Général de Gaulle 51400 LOUVRY LOUVERCY Tél. 03.26.66.12.58	Dominique NOEL P. 06.81.59.21.64 Laura NACZAJ	reims@echologos.com						X
CONTROLE TECHNIQUE :								
SOCOTEC 34, rue du Moulin 51100 REIMS Tél. 03.26.40.60.40	Sébastien MANCHET P. 06.18.94.41.52 Sylvain MARANDON P. 06.25.04.20.04	sebastien.manchet@socotec.fr sylvain.marandon@socotec.fr						X
COORDINATION SSI :								
NAMIXIS 54, rue Saint-Léonard – ZI Sud-Est 51686 REIMS cedex 2 Tél. 03.26.85.90.20 - Fax 03.26.82.53.60	Anne-Lyse LE MEILLEUR P. 06.18.94.41.52	anne-lise.le.meilleur@namixis.com						X
O.P.C. :								
CAP INGELEC 160, rue Victor de Broglie 51430 BEZANNES Tél. 03.26.79.11.99 - Fax 03.26.04.41.41	Patrick URBAIN P. 06.71.72.60.96	p.urban@cappingelec.com	X					X

COORDINATION SPS :									
DEKRA Conseil HSE SAS 54, rue Saint-Léonard – ZI Sud-Est 51686 REIMS cedex 2 Tél. 03.26.85.90.27 - Fax 03.26.82.53.60	Eric FONDEUR P. 06.29.79.30.90 Philippe SOTER P. 06.23.24.31.77 Valentin COUNOT	eric.fondeur@dekra.com philippe.soter@dekra.com valentin.counot@dekra.com	X						X
AUTRES INTERVENANTS :									
Etude Thermique SYNAPSE INGENIERIE 53, rue Vernouillet - 51100 REIMS Tél. 03.26.66.12.58	Vincent PINCHON P. 06.18.03.36.97	synapse.reims@wanadoo.fr							
Géotechnicien - GINGER CEBTP 27A, rue des Blancs Monts 51350 CORMONTREUIL Tél.03.26.87.86.00 – Fax 03.26.87.86.01	Emmanuel GARNIER P.07.61.65.59.02	e.garnier@gingergroupe.com							
BET Amiante - BSSI CONSEILS 8, rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE Tél. 03.83.96.33.30 - Fax 03.83.96.87.60	Sabrina LOPES Arnaud HUNTZINGER P. 06.78.22.03.14	sabrina.lopes @bssi-conseils.com arnaud.huntzinger @bssi-conseils.com							
BET Plomb - DEKRA Parc Telmat – Bâtiment B 78, rue Gustave Delory 59810 LESQUIN Tél. 03.20.16.33.71 - Fax 03.20.87.68.67	Cédrik PERINET	cedrik.perinet@dekra.com							
Diagnostic Bois – EXP'BOIS 24, av. Chomedey de Maisonneuve 10 000 TROYES	Hervé BERCAUD 06.10.96.58.01	expbois10@orange.fr							X
Inspection du travail	Mme CHERY								
AMENAGEUR DU SITE :									
PLURIAL - EFFORT REMOIS 7, rue Marie Stuart 51100 REIMS Tél. 03.26.04.98.11	Christophe COURTAILLIER DGA Lionel CLEAU Chargé d'Opérations P. 06.79.84.31.20 Isabelle LEGRAND Chargée d'Opérations Aménagement P. 06 47 76 22 81	c.courtaillier@effort-remois.com l.cleau@effort-remois.com i.legrand@effort-remois.com							
ABF :									
Architecte des Bâtiments de France 38, rue Ceres – BP 2530 51100 REIMS Sdap.marne@culture.gouv.fr	Mme THEVENIN								

P : présent - A : absent - E : excusé - AP : absent pénalisé - C : convoqué - D : diffusion

N° LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISES / COORDONNEES	REPRESENTANTS / TEL / COURRIELS	P	A	E	AP	C	D
00 01 02	DEMOLITION DESAMIANPAGE GROS ŒUVRE SOUS-TRAITANTS	BEC CONSTRUCTION ZA des Terres Rouges 51208 EPERNAY Tél. 03.26.51.00.59 Fax 03.26.51.69.49 VIELLARD PAK CROM SONDEFOR SAML LIZOL MCA PROSECO	Cédric FROMENTIN P. 06 30 55 26 24 Sébastien ALLARD P. 06 30 55 28 51 S. RIGAUD becconstruction@ becchampagne.fayat.com	X				X X	X X
03	CHAPES	MORISOT Tél.06.72.44.01.16	M.MORISOT	X				X	X
04	CHARPENTE BOIS	C2 Couverture	M.DRIGET M.JACQUET						X
05	COUVERTURE	COUVREURS DE France	M.BESTEL Tél.06.75.44.90.92 M.MARY	X					X
06	RAVALEMENT DE FAÇADES SOUS-TRAITANTS	DECO FACADE 51 ROCAMAT DS Construction	Ahmet DELIKAYA Tél.06.22.83.37.78 M.YSIK M. PUCHEU (Parex Lanko) M.RIMBAUT (Parex Lanko) M.BRIQUET	X				X	X
07	ECHAFAUDAGE	PROTECT ECHAFAUDAGE	M.MAGALHAES Tél.06.29.82.24.23						X
08	ETANCHEITE	SOPREMA	M.BACHY M.FRERE						X
09	MENUISERIES EXT. BOIS SOUS-TRAITANTS	COUVAL PATINET	M. BERCHE Tél.06.32.55.65.87 M.RICHARD	X				X	X
09bis	RIDEAUX								
10 13	MENUISERIES EXT. ALUMINIUM SERRURIE	ARTI PRODUCTION	M.BROUTIN M.PAUBON Mme SOHIER	X					X
11	CLOISONS / DOUBLAGES / FAUX PLAFONDS	MEREAU	M.MEREAU	X					X
12	MENUISERIES INTERIEURES	CARI Menuiseries	M.CARRE M. PIERRAT M. DELAUZIN	X					X
12bis	ESCALIER BOIS	ESCAO	M.DIERCKENS Tél.06.08.97.42.99						X
14	ASCENSEUR	OTIS	M.SIMON						X
15	CARRELAGE / FAÏENCE	Sarl DEBEAUMONT	M.DEBEAUMONT Mme LACROIX						X
16	SOLS SOUPLES	DECO 7							X

17	PEINTURE	Groupement : Générale Peinture Peinture Pergent	M. LECLANCHER							X
18	ELECTRICITE / COURANTS FORTS ET FAIBLES / CHAUFFAGE ELECTRIQUE	BLANCHARD 20, avenue des Coïdes – BP 39 – 51370 ST BRICES COURCELLES	M. BOUSTEILA M. ROSIEZ M.FLORES	X						X
19 20	VENTILATION / DESENFUMAGE PLOMBERIE / SANITAIRES	HERVE THERMIQUE 22, rue Ch. Marie Ravel 51520 ST MARTIN / LE PRE	M.JOSSE P.067.85.84.52.20 M. NOGARO M.VERSTRAETEN	X X						X X
20bis	Meubles cuisine – SDB	DENIS INDUSTRIES 39, rue du Général de Gaulle 85140 LES LANDES GENUSSON	Gilles CLOCHARD P. 06 28 60 50 92							X
21	V.R.D. / ESPACES VERTS									

*L'entrepreneur dispose d'un délai de 7 jours pour contester les dispositions évoquées au C.R.
Passé ce délai, les dispositions seront considérées comme contractuelles.*

PROCHAINE(S) REUNION(S) DE CHANTIER :	<u>Lieu</u> : Caserne COLBERT
Jeudi 26 JUIN 2014 à 15 H 00	<u>Objet</u> : Chantier

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER DE MAITRISE D'OEUVRE

1 - Diffusion de documents :

DATE	OBSERVATIONS	CONCERNE
	Diffusion du présent compte rendu par l'OPC, en annexe à son CR.	TOUS
20.02.14	Dossier de BEC CONSTRUCTION du 18.02.14 (bordereau N° 3) à diffuser pour validation au Bet ARNOULD.	BEC CONST. Rappel 06.03 / 13/20.03 / 27.03
12.06.14	Pointage OPR logement témoin annexé au CR	BI / TCE

2 - Mise au point des marchés des entreprises :

09.01.14	Suite à la diffusion des additifs par le MOU le 19.12.13, toute prestation négociée qui n'y figurerait pas est considérée comme non contractuelle.	TOUS
----------	--	------

3 - Modifications de programme :

06.02.14	Le représentant du MOU confirme que la notice notaire du 12.09.2013 devient contractuelle pour les entreprises, et annule et remplace celle du 13.12.2012 qui figure dans leur marché.	TCE
10.04.14	Voir les dernières modifications selon les plans et la liste diffusés le 03.04.14	TCE

4 - Planning prévisionnel - OPC :

	- <u>DROC</u> : 13.12.2012 - <u>Notification du contrat de travaux</u> – Lots 00/01/02 : 17.04.2013 - <u>Durée des travaux</u> : 19 mois - <u>Réunion de lancement de travaux</u> : 18.04.2013 - <u>Période de préparation de chantier</u> : 2 mois	TOUS
16.05.13	<u>Circuit de diffusion des plans d'EXE selon le CR OPC n° 1 du 02.05.13 :</u> - tirages papier à remettre en réunion au cabinet DUBOIS ; 2 ex des plans et détails, 1 ex des notices et documentations - les plans des armatures de la structure sont hors mission du cabinet DUBOIS - rajouter la diffusion des plans EXE au BET CAP INGELEC, comme BET Fluides	OPC BEC CONST.
15.05.14	<u>Calendrier des travaux de l'entreprise SADE du 26.05 au 04.07 selon courriel de l'aménageur du 13.05.14 :</u> - Le 26 mai rue des Augustins (durée 2 semaines) ; la circulation et le stationnement seront interdits sauf riverains entre 8h00 et 17h00, la tranchée sera refermée à mesure de l'avancement. - Le 10 juin rue Ponsardin (début rue des Augustins –fin vers place Jamot, durée 3 semaines) : la circulation et le stationnement seront interdits sauf riverains entre 8h00 et 17h00, la tranchée sera refermée à l'avancement. Le réseau étant en milieu de chaussée, le stationnement rue Ponsardin ne pourra pas être conservé afin de laisser la circulation des riverains et des accès chantiers. - Dans le même temps, les branchements AEP seront réalisés par la régie de Reims Métropole. - Si les branchements cotés privatifs ne sont pas réalisés (avec un dépassement du domaine de public de 20 cm), Reims Métropole ne réalisera pas les branchements. - Les clôtures de chantier devront permettre à l'entreprise SADE et la régie d'ouvrir la tranchée sur le trottoir. Les entreprises prendront en compte les contraintes définies ci-dessus dans le cadre du chantier de la résidence de tourisme, y compris le transformateur.	TCE, CSPS
12.06.14	Travaux RM en cours, aucun plan d'EXE de COLAS diffusé	COLAS

5 - Maîtrise d'ouvrage (MO) :

13.06.13	Les représentants de BOUYGUES IMMOBILIER indiquent en réunion que le maître d'ouvrage a confié au BET ARNOULD une mission Visa des plans d'EXE Structure, qui comprend aussi un suivi des travaux. L'OPC retirera la mention « AMO » dans son cartouche de CR.	BI Bet ARNOULD
27.02.14	Le représentant de l'architecte demande au MO une copie des plans des marchés des entreprises.	MO
06.03.14	Le représentant de l'architecte indique au représentant du MO que l'entreprise ESCAO n'a pas répondu à la LRAR du 14.02.2014, et lui demande la procédure à suivre (OS, RDV	MO

	MO – MOE - Entreprise)	
27.03.14	Le représentant du MO indique que les entreprises des lots VRD et Rideaux vont être désignées prochainement.	MO Rappel 05.05/15.05
15.05.04	Plan d'EXE des regards humides à diffuser pour visa de la maîtrise d'œuvre, puis à RM. BEC Construction diffusera au MO son dernier plan des réseaux enterrés.	COLAS BEC CONSTRUCTION
17.04.14	<u>CR de réunion avec l'Aménageur du site représenté par Mme Legrand de l'ER ;</u> - L'aménageur prend à sa charge les branchements, reste à la charge du MO les regards en partie privative et les abonnements, - Le représentant du MO demande à la représentante de l'ER un justificatif de ces branchements, - La position du transformateur est confirmée à l'Aménageur, dans l'angle du jardin, - Regard EP déplacé dans l'angle de l'escalier, - Travaux de RM dans la chaussée de la rue Ponsardin (EU, EP, AEP) du 02.06 au 22.06, phasage à préciser / concessionnaire, - Travaux FT et ERDF sous trottoir à partir du 15.07, durée et phasage à préciser / concessionnaire, - Le transformateur doit être équipé à cette date pour qu'ERDF le raccorde avec ceux de la Villa COLBERT.	BI, OPC, TCE
15.05.14	Voir planning RM – SADE ci-dessus + plan d'EXE regards humides	COLAS
12.06.14	Conditions des essais acoustiques du logement témoin à programmer par l'OPC en concertation avec le BET EHOLOGOS, acousticien.	ECHOLOGOS OPC
12.06.14	Tableau récapitulatif des situations de travaux instruites par l'OPC et l'architecte, annexé au CR. Les entreprises se rapprocheront du maître d'ouvrage pour connaître les dates de paiement de leurs situations.	TCE / BI

6 - Situation de travaux - Travaux supplémentaires – OS :

16.05.13	Les situations, dont l'avancement a été vérifié au préalable par l'OPC, sont visées ensuite par le cabinet DUBOIS en 2 ex, qui les transmet à BI qui établit les « bons pour acompte » pour signature par les entreprises, qui les renvoient à BI. Un modèle de certificat de paiement sera diffusé à chaque entreprise pour intégration aux situations de travaux mensuelles.	TOUS
27.06.13	Rectificatif à la demande du MO, situations de travaux à établir en 4 exemplaires pour diffusion à l'architecte, ainsi que la retenue de 2 % du compte-prorata.	TOUS
30.01.14	<u>CR de la réunion du 30.01.14 chez BI, en présence de représentants de la MOU, de la MOE, de l'entreprise :</u> - voir le devis annoté par l'architecte, transmis par courriel aux intervenants	BI MEREAU Bet ECHOLOGOS BI, MEREAU
06.02.14	Devis de l'entreprise MEREAU mis à jour le 05.02.14, une nouvelle analyse sera diffusée au MOU par l'architecte le 07.02.14. Variante support cloison à diffuser de toute urgence / entreprise.	BI MEREAU MO Bet ECHOLOGOS BI BET ECHOLOGOS MEREAU
20.02.14	Analyse du devis de l'entreprise MEREAU transmise par l'architecte au MOU le 07.02.2014	
27.02.14	Réunion MO – Bet ECHOLOGOS prévue le 28.02.14, puis reportée, pour mise au point prestations MEREAU.	
27.03.14	Le représentant du MO indique qu'une réunion s'est déroulée le 21.03 en présence du BET Echologos, s'agissant de la mise au point des travaux complémentaires de l'entreprise MEREAU.	
10.04.14	<u>La quantité de faux-plafond en plancher haut des mezzanines sera arrêtée dans le témoin du duplex ;</u> - soffites ponctuels sous les évacuations, - faux-plafond sur toute la mezzanine, - faux-plafond complet. L'entreprise MEREAU accepte la suppression du poste 19.3.4 de son devis, d'un montant de 4 324.80 € HT. - Le BET Synapse et le BET Echologos ont été interrogés par l'architecte sur les points du courriel du MO du 08.04.14	BI, MEREAU
20.02.14	Avis favorable des représentants de SOCOTEC et du Bet ECHOLOGOS pour supprimer des prestations dans les LT désenfumage et VMC des combles, sous réserve de la position des ballons ECS dans les LT désenfumage / SOCOTEC.	BI SOCOTEC
27.03.14	Analyse du devis présenté par l'entreprise Déco Façade 51 transmise le 24.03.14 par l'architecte au MO	BI Déco Façade 51 BI, DF 51 BI
10.04.14	Le MO va établir un OS à DF 51 pour les travaux relatifs aux souches des cheminées	
15.05.14	Copie OS à diffuser à l'architecte.	
22.05.14	<u>Analyse des devis suivants transmise au MO par l'architecte, avec le tableau récapitulatif :</u> - devis transformateur de DECO FACADE 51, - devis PERGENT PEINTURE pour la peinture des lucarnes, - devis ARTI pour le transformateur, - devis C2C pour la galerie. <u>Devis analysés par le BET Cap Ingelec, en attente de décision du MO :</u> - devis HERVE THERMIQUE, ballons ECS, - devis HERVE THERMIQUE, désenfumage,	BI DF51 / ARTI / C2C PERGENT

	- devis HERVE THERMIQUE, ventilation transformateur, - devis HERVE THERMIQUE, modification des parois de douche, en cours d'analyse / BET Cap Ingelec, - devis BLANCHARD, selon CR du 06.02.2014,	
05.06.14	<u>Analyse des devis suivants transmise au MO par l'architecte :</u> - Devis transformateur de DECO FACADE 51, indice E	BI
12.06.14	<u>L'architecte demande au MO :</u> - rappel, une copie des OS notifiés aux entreprises, en comparaison au tableau récapitulatif des TS et des OS, établi par l'architecte, diffusé au MO. - rappel, la liste des sous-traitants agréés, pour vérification des situations de travaux.	BI Rappel 19.06
12.06.14	Les entreprises fourniront avec leur situation de travaux la liste des sous-traitants agréés par le MO, avec leurs conditions de paiement.	TCE.

7 - Contrôleur technique (CT) :

06.03.14	Le représentant de l'architecte demande à l'entreprise BEC Construction de faire valider par le bureau de contrôle Socotec et par le BET Artnould, la méthodologie de renforcement des linteaux et des chevêtres des gaines techniques.	BEC Construction Bet ARNOULD
28.04.14	COUVAL diffusera à SOCOTEC son détail de raccordement de la menuiserie extérieure avec la lucarne au R+4.	COUVAL SOCOTEC Rappel 15.05/22.05/ 05.06 COUVAL
19.06.14	Avis favorable de SOCOTEC sur le croquis de COUVAL	
12.06.14	<u>SOCOTEC donnera un avis sur les points suivants :</u> - observations du MO dans la liste des réserves du témoin du 14.05.14, - croquis de BEC Construction relatif à la protection au feu des renforts métalliques, qui ne sont toujours pas terminés (voir photos),	SOCOTEC
19.06.14	Avis favorable de SOCOTEC sur le croquis de BEC CONSTRUCTION	BEC CONS.

8 - Coordinateur SSI (CSSI) :

07.11.13	Voir CR de la réunion SSI du 24.10.2013.	TOUS
----------	--	------

9 - Coordinateur SPS (CSPS) :

28.04.14	Démolition du mur de clôture devant la partie centrale et devant l'aile Nord en cours, suivie du terrassement devant le porche.	CSPS TCE
05.05.14	Démolition du mur de clôture devant le porche à partir du 25.05, dans l'emprise du chantier de l'EFFORT REMOIS (40 logements + pôle tertiaire).	CSPS, TCE
15.05.14	Le terrassement devant le porche va démarrer.	TCE
12.06.14	Le CSPS du chantier de l'aile NORD de la caserne COLBERT, le GIE Batimarne, Effort Rémois maître d'ouvrage, va inviter le MO et le CSPS de la résidence de tourisme au prochain CISSCT du chantier de l'aile Nord.	BI, DEKRA
19.06.14	L'entreprise SADE, sous-traitante de COLAS, n'est pas agréée par le MO, dossier à diffuser de toute urgence	COLAS

10 - Echantillons – Logement témoin :

16.01.14	Protection posée par Couval, en complément à la protection de Déco Façade 51, voir photos en annexe. Le représentant de Couval indique que les traces de tanin du bois seront nettoyées à l'achèvement des travaux de ravalement.	COUVAL DECO FACADE 51
----------	--	--------------------------

11 - Cellule de synthèse - Plans d'EXE :

GENERALITES :		
19.12.13	Les représentants de l'entreprise BEC CONSTRUCTION confirment qu'ils n'ont pas évalué dans leur offre la synthèse pourtant prévue à l'article 24.3.2 du CCCM du MOU, qui figure dans le marché.	BEC CONST. BI
05.09.13	<u>Linteaux à surélever ponctuellement pour harmonisation des hauteurs par niveau :</u> - 1 au R+1 par exemple - 19.09.13 ; 2 au R+2	BEC CONST.
20.02.14	BEC CONSTRUCTION confirme que l'habillage des linteaux apparents est à sa charge, y compris le traitement CF.	BEC CONST. URGENT 27.03 / 10.04 / 17.04 / 28.04 / 05.05/15.05/22.05
05.06.14	- Protection feu à prolonger au-delà des cloisons.	BEC Construction

12.06.14	- Détail diffusé non conforme aux travaux, à modifier. - Travaux inachevés, fournir autocontrôle de tous les renforts métalliques. - Réservations inachevées, en particulier derrière l'ascenseur. - Poutrelle métallique dans gaine désenfumage refusée.	BEC Construction
19.06.14	- Le représentant de l'entreprise BEC Construction s'engage à terminer toutes les réservations et les protections des renforts métalliques - Autocontrôles après achèvement des travaux à fournir, y compris dans les DOE.	BEC CONS.
30.01.14 Mis à jour 12.06.14	Galerie au RDC : - traverse basse au niveau du sol fini, - si poteaux fixés sur le béton brut, prévoir une contre-platine d'habillage en surface du revêtement de sol, - fer U en partie haute à retourner aux extrémités, - localisation des plots sous les séparatifs à fournir à BEC Construction.	ARTI
17.04.14	MEREAU trace les GT à tous niveaux et vérifie les sections et les aplombs avec BEC Construction.	MEREAU, BEC CONST.
15.05.14	Le représentant de l'architecte demande aux entreprises MEREAU et BEC Construction si cette réunion s'est déroulée, et quelle en est la conclusion.	MEREAU, BEC CONST.
22.05.14	L'entreprise HERVE THERMIQUE insiste sur le fait que des réservations ne sont pas conformes, que d'autres ne sont toujours pas réalisées, ce qui pénalise l'avancement des travaux.	BEC CONST.
16.01.14	Réunion avec l'entreprise MEREAU : - suite à la réunion, le Bet ECHOLOGOS diffusera une note précisant certaines prestations (double faux-plafond dans les locaux communs, dans les circulations avec dalles de 60 x 60 cm, nature du soffite en PH du R+3, etc.), - plans marché présentés en réunion, à diffuser, - plan de principe de l'isolation entre lambourdes présenté en réunion avec détails 1 et 2, et plan type de gaine technique (hors gaine désenfumage), avis de principe favorable des représentants du Bet ECHOLOGOS et de l'architecte, sous réserve des vérifications des limites de prestations entre lots suite aux additifs, et sous réserve avis SOCOTEC, - VH désenfumage derrière ascenseur conforme aux plans d'Hervé Thermique, - plan du R+4, faux-plafond CF 1H, plaque de 18 mm, avis favorable représentante du Bet ECHOLOGOS, - article 4 - doublage thermique en façade, épaisseur de 140 mm, - laine minérale réduite à 45 mm pour doublage refend contre gaine ascenseur, - article 5 - doublage des lucarnes, épaisseur de 100 mm, synthèse avec COUVAL, - article 11, LT désenfumage selon plan d'Hervé Thermique, - article 12.1 – trappes, en principe supprimées, car ballons ECS dans circulations, - article 12.5 - faux-plafond 60 x 60 cm dans les circulations, prestation non comprise dans l'additif, - article 15.2 - laine de verre, coefficient R = 7 à confirmer, - article 18 – Bouchements en élévation au lot 11, - cloison de 72 mm bloquée sous faux-plafond au RDC / R+1 / R+2 / R+3, - cloison séparative Duo Tech SAA160 posée avant doublage façade, - gaine technique, cloison séparative et distributive réalisées avant la cloison de la gaine, - contre-cloison, faire essai dans témoin avec fourrures F530 montées sur cornières, calées au MAP, - variante laine de roche soufflée non retenue par le MOU.	MEREAU Bet ECHOLOGOS BI DUBOIS OPC
27.03.14	Suite à la réunion avec le MO et le BET Echologos, le représentant du MO va envoyer un OS à l'entreprise MEREAU.	BI, rappel 12.06 MEREAU
20.02.14	Liaison cloison séparative au R+4 / entrait et jambe de force de la charpente bois : - Rappel, vide de 4 cm entre l'arase supérieure de l'entrait double et la sous face des Poutres bois du plancher des combles, - cloison dans l'axe de l'entrait, - plafond CF 1H filant au-dessus de l'entrait, sous les poutres du plancher, coupé dans l'axe de la cloison, - charpente bois (entrait, jambes de force, etc.) habillée d'un plaque de BA13 sur ossature, - avis favorable des représentants de SOCOTEC et du Bet ECOLOGOS sur ces dispositions.	MEREAU C2C Bet ECHOLOGOS SOCOTEC
10.04.14	SOCOTEC demande que les parois des gaines de désenfumage et des GT montent jusqu'à l'OSB du plancher des combles.	MEREAU

12 – Phase Chantier :

GENERALITES :		
28.11.13	Béton cellulaire des têtes de refend à monter dans la hauteur du faux-plafond au R+4 selon demande de MEREAU, et en concertation avec C2 Couverture qui réalise le plancher technique.	BEC CONST. Rappel 10.04 MEREAU
19.06.14	Le représentant de l'entreprise BEC Construction s'engage à monter les têtes de refend en siporex jusqu'au plancher en OSB	BEC CONST.

19.06.14	- L'entreprise MORISOT rappelle à l'entreprise BEC Construction que les réservations pour la chape ne sont pas toujours respectées et que le support n'a pas été repris. - Il est constaté en réunion que la réservation sur un palier d'escalier est de 2.5 cm pour 6 cm. - L'entreprise BEC Construction se mettra en rapport avec le BET Echologos, acousticien, pour faire valider une variante approuvée en séance par le représentant de SOCOTEC, qui consiste à supprimer la chape flottante sur le palier d'escalier, dans la mesure où le revêtement de sol est soit de la moquette, soit du PVC.	BEC CONST. SOCOTEC BET ECHOLOGOS
19.06.14	<u>Réserves identiques dans tous les escaliers balancés, à tous les niveaux, dans le sens de la descente, selon les photos en annexe :</u> - parallélisme 5^{ème} marche, - balancement 7^{ème} marche trop serré à la corde, - balancement 20 / 21^{ème} marches à reprendre, marche 20 trop ouverte à la corde, et marche 21 trop serrée à la corde, - balancement 22^{ème} marche, trop serrée à la corde, - parallélisme 23^{ème} marche.	BEC CONST.
REZ DE CHAUSSEE :		
14.11.13	Réseau EP divisé en 2, fournir les niveaux des réseaux aux extrémités de la galerie (voir photos). Prévoir un TP à chaque extrémité du dallage de la galerie.	BEC CONST. Rappel 21.11/28.11/9.01/ 16.01/06.02
19.12.13	Réseau EP : 2 diamètre 160, à intégrer au lot VRD.	BI Lot VRD
13.02.14	BEC CONSTRUCTION informe que le réseau EP extérieur côté porche a été baissé pour pénétrer dans le local à poubelles.	BEC CONST.
20.02.14	Plan de réseaux sous dallage : Le représentant de BEC CONSTRUCTION s'engage à prendre à sa charge le surcoût éventuel sur le réseau EP du lot VRD en façade Ouest, suite à la création d'un 2 ^{ème} réseau EP en façade Est (côté porche).	BEC CONS. BI
09.01.14	Déconstruction du mur de clôture par BEC Construction moellons à mettre à disposition de DECO FACADE 51 (voir photo)	BEC CONST. DECO FACADE
16.01.14	Moellons à fournir à Déco Façade 51.	BEC CONS. Rappel 19.06
R+1 :		
R+2 :		
R+3 :		
26.09.13	Plan d'EXE de l'escalier du duplex : - diminuer la longueur de la volée de 430 cm à environ 360 / 370 cm (en attente lot 11) - largeur à diminuer selon réglementation PMR - dossier à compléter / à diffuser - coupe sur socle à fournir - coupe sur appui haut à fournir selon note du Bet ECHOLOGOS - Essence bois, finition, etc. à détailler.	ESCAO Rappel 17.10/24.10/31.10/ 07.11/14.11/21.11/ 28.11/05.12/12.12
23.01.14	Dossier d'EXE diffusé ce jour, visa en cours.	ESCAO
27.02.14	LRAR envoyée par l'architecte à ESCAO restée à ce jour sans réponse.	ESCAO
12.06.14	Aucun plan d'EXE d'ESCAO diffusé	ESCAO, BI
R+4 :		
12.09.13	Des main-courantes intérieures sont prévues devant les fenêtres, coté intérieur, détail à voir entre COUVAL, CARI, le plaquiste.	CARI COUVAL
28.04.14	Réserve de l'architecte sur la largeur du plancher des combles qui doit rejoindre les rampants pour des raisons acoustiques et thermiques.	C2C MEREAU
05.05.14	Voir photo ci-après, avis du BET Echologos à obtenir sur cette disposition	C2C Rappel 15.05
19.06.14	Faux-plafond CF 10 cm sous les poutrelles bois du plancher technique des combles, faux-plafond sous les entrails bois de la charpente pour passage des câbles.	MEREAU BLANCHARD
19.06.14	Pièce d'appui de la jambe de force à couper, trou à boucher (voir photo), en concertation avec le BET Structure ARNOULD.	BEC CONS. BET ARNOULD
FACADES :		
19.06.14	OPR façade Ouest réalisées ce jour par le représentant de l'architecte, diffusion aux entreprises concernées	DF51, COUVAL, ARTI
TOITURE :		
27.02.14	Suite au RDV avec l'ABF du 27.07.14, tout le zinc est de type Quartz.	COUVREURS DE FRANCE
06.03.14	Nuancier zinc prépatiné présenté par COUVREURS DE FRANCE, fabricant EL ZINC, référence SLATE retenue. Fiche technique à diffuser.	Rappel 03.04/10.04/17.04



20.02 : maçonnerie à consolider par BEC Construction



28.04 : détail à diffuser à Socotec / Couval



05.05 : liaison plancher / rampant non conforme au DCE, à modifier par C2C



19.06 : pièce d'appui à couper, trou à boucher



19.06 – tous escaliers balancés : parallélisme 5^{ème} marche à reprendre,
et balancement 7^{ème} marche à reprendre



19.06 – tous escaliers balancés : balancement 20^{ème} marche à reprendre,
et parallélisme 23^{ème} marche à reprendre.